

Lausanne, le 4 août 2020

## **COMMUNICATION V – COVID-19**

Chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires,

Nous espérons que notre message vous trouve, vous et vos proches, en bonne santé et que vous passez, dans cet environnement quelque peu troublé, un bel été.

En cette période inédite, il nous importe de vous informer régulièrement. Voici donc un état de situation de La Collective de Prévoyance – Copré à ce jour.

### **Maintien de nos services : Nous sommes là pour vous !**

Nous sommes joignables comme suit : 08.30 – 12.00 et 13.30 – 17.00.

Nos bureaux sont désormais ouverts. Nous aurons le plaisir de vous y accueillir, mais uniquement sur rendez-vous. Les règles d'hygiène et de distanciation y sont respectées.

Nous vous remercions de continuer d'appeler nos collaborateurs sur leur numéro direct et de privilégier l'envoi des documents via courriel.

### **Marchés financiers**

Les marchés financiers ont avancé en ordre dispersé en juillet. Alors que la Chine et les Etats-Unis continuaient de progresser vers de nouveaux sommets sous l'impulsion des titres technologiques, la Suisse et l'Europe étaient plutôt orientés à la baisse, sous le coup de prises de bénéfices.

Le plan de relance européen accouché aux forceps et totalisant 1'824 Milliards d'Euros n'est pas parvenu à donner un nouvel élan aux bourses du continent. Par contre, il a permis une stabilisation de l'Euro. Une première étape a donc été franchie en direction de la mutualisation de la dette au sein de l'UE, mais le fossé entre pays dits « frugaux » et les autres est apparu sous une lumière crue.

La croissance économique au 2<sup>e</sup> trimestre a atteint des niveaux historiquement faibles, -9.5% aux Etats-Unis, -12% pour la zone Euro. La Suisse devrait s'en sortir un peu mieux, mais les chiffres définitifs ne sont pas encore disponibles.

Les indicateurs avancés laissent espérer un rebond important aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres, à condition que la confiance des consommateurs soit au rendez-vous. Celle-ci dépendra fortement de l'évolution de la pandémie qui connaît malheureusement de nouvelles flambées dans de nombreux pays. La reprise reste donc hypothétique et fragile. La récente faiblesse du Dollar US qui va de pair avec la forte progression du cours de l'or traduit concrètement cet état d'incertitude.

## Performance et degré de couverture de la Fondation au 31 juillet 2020

Malgré le contexte mitigé décrit précédemment, la performance indicative des actifs de la Fondation s'est encore un peu améliorée en juillet pour s'établir à -0.73% depuis le 1er janvier 2020 (selon les informations de notre Global Custody auprès du Credit Suisse).

Avec un degré de couverture non-audité de 104.8%, nous continuons de juger la situation rassurante au vu des turbulences sur les marchés financiers des derniers mois.

Pour information, notre performance au 30 juin 2020 s'établissait à -1.02%.

Ce résultat est supérieur à l'indice d'UBS des caisses de pension de plus d'un milliard (-1.78%) ou celui de l'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses (-1.87%).

## Assemblée ordinaire des délégués 2020

Nous vous transmettons, ci-dessous, les résultats des votations de notre Assemblée ordinaire des délégués 2020.

DELEGUES PATRONAUX		Bulletins de vote reçus :			213
Sujet de votation	Accepté	Refusé	Abstention	Blanc	
Election complémentaire au CF, élection M. Marcel Burger	194	3	15	1	
Décharge au CF concernant le rapport annuel 2019	194	0	15	4	
Approbation nouvelle version de l'acte de fondation	194	2	14	3	

DELEGUES SALARIAUX		Bulletins de vote reçus :			206
Sujet de votation	Accepté	Refusé	Abstention	Blanc	
Décharge au CF concernant le rapport annuel 2019	180	1	22	3	
Approbation nouvelle version de l'acte de fondation	170	3	31	2	

GRAND TOTAL		Bulletins de vote reçus :			419	
Sujet de votation	Accepté	Refusé	Abstention	Blanc	Total	Accepté
Election complémentaire au CF, élection M. Marcel Burger	194	3	15	1	213	91.1%
Décharge au CF concernant le rapport annuel 2019	374	1	37	7	419	89.3%
Approbation nouvelle version de l'acte de fondation	364	5	45	5	419	86.9%

Nous souhaitons la cordiale bienvenue à Monsieur Marcel Burger au sein de notre Conseil de fondation. Il participera à sa première séance le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Marcel Burger travaille en qualité de Head Relationship Management et Member of the Executive Board chez PARSUMO Capital SA.

Âgé de 45, il est titulaire du diplôme d'Economiste UAS, Chartered Alternative Investment Analyst (CAIA) et du certificat Certified International Investment Analyst (CIAA).

Nous nous réjouissons de son arrivée au sein du Conseil de fondation qui est ainsi à nouveau complet.

## Modification de structure au sein de Copré dès le 1er octobre 2020

Le Conseil de fondation, sur proposition du Directeur général, a nommé Madame Stefanie Ajilian comme nouvelle responsable du département « Opérations » et Directrice générale adjointe. Elle débutera son activité au sein de Copré le 1er octobre 2020.

Le département « Opérations » regroupera les équipes « Gestion », « Finance et Comptabilité » et « Informatique ».

Stefanie Ajilian a exercé diverses fonctions au sein de Ernst & Young SA, la dernière comme experte-réviser agréée.

Âgée de 32 ans, Stefanie Ajilian est titulaire du diplôme d'experte-comptable et a obtenu un Bachelor en gestion d'entreprise et un Master in European Business de l'Université de Fribourg. Elle est bilingue français-anglais.

Nous nous réjouissons de son arrivée et du renforcement de notre structure.

Dès le 1er octobre 2020, la nouvelle structure de Copré comportera quatre départements : « Opérations », « Investissement », « Commercial » et « HR & Logistique », directement subordonnés au Directeur général.

## Nouvel article 47a LPP


Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Loi fédérale du 6 octobre 2006 sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (Loi sur les prestations complémentaires, LPC) sera modifiée.

Il est important de rappeler que le nouvel article 47a LPP offre la possibilité de maintenir le niveau de la prévoyance professionnelle des personnes licenciées peu avant la retraite au sein de leur dernière institution de prévoyance.

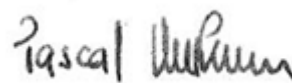
Nous allons, avec entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021, nous charger de la modification dans notre règlement de prévoyance de toutes les dispositions concernées et de la communication à tous les assurés et entreprises affiliées de ces changements et de leur implication.

Nous vous transmettons, chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires, nos cordiaux messages, ainsi que nos meilleurs vœux de santé.

Prenez bien soin de vous !



Claude Roch  
Président du Conseil de fondation



Pascal Kuchen  
Directeur général